

Lectroetch Electrolyte LNC3 haute pureté (qualité nucléaire)

SECTION 1: IDENTIFICATION

Identificateur de produit :	Lectroetch Electrolyte LNC3 haute pureté (qualité nucléaire)
Autres moyens d'identification :	N/A
Utilisation recommandée :	solution de gravure électrolytique
Restrictions d'utilisation :	Aucune connue
Identifiant du fournisseur :	Sterling Marking Products Inc., 1147 Gainsborough Road, London, ON Canada N6H 5L5 1-800-265-5957, 519-434-5785
Numéro de téléphone d'urgence :	CANUTECH (613) 966-6666, Cellulaire *666

SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

Classé selon le Règlement sur les produits dangereux du Canada (SIMDUT 2015) et le Système général harmonisé.

Classification

Irritant pour la peau – Catégorie 2, H315

Irritant pour les yeux – Catégorie 2A, H319

Éléments d'étiquetage:**Mot-indicateur : Avertissement****Mentions de danger :**

Provoque une irritation de la peau

Provoque une grave irritation des yeux

Conseils de prudence:

Conserver le récipient bien fermé

Porter des gants de protection et des lunettes de protection

Bien se laver les mains et la peau après manipulation

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact après les 1 à 2 premières minutes et continuez à rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si des effets surviennent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.




En cas d'ingestion, il n'y a pas d'antidote spécifique. Ne pas faire vomir. Consulter rapidement un médecin.

14 pour cent du mélange est constitué d'ingrédient(s) de toxicité inconnue.

La substance possède des propriétés oxydantes.

SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Description : Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux

Composants dangereux :		
CAS : 77-92-9 RTEC : GE 7350000	 Acide citrique Irritant pour les yeux 2A, H319 ;	5 - 10%
	  Secret de commerce Solvant oxydant 2, H272 Irritant pour la peau 2, H315 STOT SE 3, H335	15 – 35%
	Secret de commerce	2 à 12 %
CAS : 7732-18-5	Eau, distillée, conductivité ou de pureté similaire	70 -90%

Remarque : Tous les ingrédients sont répertoriés sur la Liste intérieure des substances (LIS) et sur la liste de la Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).

SECTION 4: PREMIER SECOURS

Contact avec les yeux : Rincer abondamment les yeux avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirez les lentilles de contact après les 1 à 2 premières minutes et continuez à rincer pendant plusieurs minutes supplémentaires. Si des effets surviennent, consulter un médecin, de préférence un ophtalmologiste.

Contact avec la peau : Rincer immédiatement la zone affectée avec de l'eau pendant au moins 15 minutes tout en retirant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Jetez les articles en cuir contaminés tels que les chaussures et la ceinture.

Ingestion : NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente ou convulsive. Consulter immédiatement un médecin. En cas de vomissements spontanés, garder la tête sous les hanches pour éviter l'aspiration de liquide dans les poumons.

Notes au médecin : Aucun antidote spécifique. Traitement basé sur le bon jugement du médecin et les réactions individuelles du patient. Les secouristes doivent faire attention à se protéger et utiliser les vêtements de protection recommandés (gants résistants aux produits chimiques, protection contre les éclaboussures).

SECTION 5: MOYENS D'EXTINCTION

Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau pulvérisée, dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse. Les mousses résistantes à l'alcool (type ATC) sont préférées si elles sont disponibles. Les mousses synthétiques à usage général (y compris l'AFPP) ou les mousses protéiques peuvent fonctionner mais beaucoup moins efficacement.

Dangers spécifiques liés au produit :

Matières de décomposition/combustion dangereuses (dans des conditions d'incendie) :

La fumée peut contenir des composés toxiques et/ou irritants non identifiés. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone, oxydes d'azote (NOx), chlorure d'hydrogène gazeux, oxydes de magnésium et oxydes de sodium.

Équipement de protection spécial :

Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets, y compris un appareil respiratoire autonome.

SECTION 6: MESURES DE PRÉCAUTION PERSONELLES**Mesures de précaution personnelles :**

Porter un équipement de protection approprié. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Mesures de précaution environnementale :

Empêcher l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau, endiguer si nécessaire. Diluer avec beaucoup d'eau.

Procédure de nettoyage :

Les petits déversements peuvent être rincés avec de grandes quantités d'eau; les déversements plus importants doivent être collectés pour être éliminés. Absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un récipient approprié pour l'élimination des déchets.

SECTION 7. PRÉCAUTIONS À PRENDRE POUR UNE MANIPULATION SANS DANGER**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration sur le lieu de travail.

Empêcher la formation d'aérosols.

Conditions pour un stockage sûr :

Conserver les récipients bien fermés. Stocker à l'écart des acides forts, des bases fortes et des agents oxydants forts, des métaux, des métaux en poudre, de l'ammoniac, des cyanures, des amines et du charbon actif. Stocker selon les bonnes pratiques industrielles. Tenir à l'écart de la chaleur et de la lumière directe du soleil.

SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION PERSONNELLE**Contrôles techniques appropriés :****Équipement de protection individuelle**

Protection respiratoire : Assurer une ventilation/aspiration adéquate sur le lieu de travail.

Gants : Vérifier la pertinence du matériau des gants avant d'utiliser le matériau pour l'application. **AVIS :** la sélection d'un gant spécifique pour une application particulière et la durée d'utilisation sur un lieu de travail doit également tenir compte de tous les facteurs pertinents du lieu de travail, tels que, mais sans s'y limiter : les autres produits chimiques pouvant être manipulés, les exigences physiques (protection contre les coupures/perforations, dextérité, protection thermique), les réactions corporelles potentielles aux matériaux des gants ainsi que les instructions/spécifications fournies par le fournisseur de gants.

Protection de la peau : La sélection d'équipements de protection individuelle varie en fonction des conditions d'utilisation. Le contact avec la peau doit être évité par l'utilisation de vêtements de protection, de gants et de chaussures appropriés, sélectionnés pour les conditions d'utilisation et le potentiel d'exposition. Il faut tenir compte à la fois de la durabilité et de la résistance à la perméation. Vêtements imperméables. Bottes imperméables.

Yeux : lunettes de protection contre les produits chimiques ; portez également un écran facial s'il existe un risque d'éclaboussures.

Autres données de protection personnelle : Assurez-vous que les douches oculaires et les douches de sécurité sont à proximité de l'emplacement du poste de travail. Tenir à l'écart des denrées alimentaires, des boissons et des aliments pour animaux. Retirez immédiatement tous les vêtements souillés et lavez-les avant de les réutiliser.

SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHEMIQUES

État physique : Liquide.
Couleur : Clair, incolore .
Odeur : Légère.
pH à 20°C (68°F): 2.10
Point d'ébullition : 100 °C/212 °F.
Point de congélation/fusion : Non déterminé
Pression de vapeur : 23 hPa (17 mm Hg)
Densité de vapeur : Non déterminé
% volatil par volume : non disponible.
Taux d'évaporation : Non disponible.
Solubilité : Complètement soluble.
Viscosité : Non déterminé
Poids moléculaire : Non disponible.
Autre : Non disponible.

SECTION 10: STABILITÉ AND RÉACTIVITÉ

Réactivité:
Pas réactif.
Stabilité chimique:
Écurie.
Polymérisation hasardeuse:
N'arrivera pas.
Conditions à éviter :
Matériaux à éviter:
Matières comburantes. Acides ou bases forts, agents oxydants forts et agents réducteurs forts
Produits de décomposition dangereux:
Les produits de décomposition peuvent inclure, sans s'y limiter : Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone, oxydes d'azote et oxydes de sodium.
Informations Complémentaires:
Pas de remarques supplémentaires.

SECTION 11: INFORMATION TOXICOLOGIQUES

Voies d'exposition probables :
Ingestion:
Faible toxicité. De petites quantités ingérées lors d'opérations de manutention normales ne sont pas susceptibles de causer des blessures. L'ingestion de plus grandes quantités peut causer des blessures.
Contact avec la peau : Irritant pour la peau et les muqueuses.
Inhalation : Une brève exposition (minutes) n'est pas susceptible de provoquer des effets indésirables.
Contact avec les yeux : N'est pas un irritant sérieux pour les yeux .
Informations Complémentaires:

Test aigu du produit :

Ingrédients	Itinéraire		
Secret de commerce	Oral	DL50	>5 000 mg/kg (rat)

	Dermique	DL50	> 2 000 mg/kg (rat)
Acide citrique (77-92-9)	Oral	DL50	5040 mg/kg (souris) 5400 mg/kg (rat)
	Dermique	DL50	>2 000 mg/kg (rat)

Cancérogénicité :

Commentaire sur la cancérogénicité : CIRC (Centre international de recherche sur le cancer) – La substance n'est pas répertoriée, aucun des ingrédients n'est répertorié.

NTP (National Toxicity Program) – Aucun des ingrédients n'est répertorié.

OSHA-Ca (Occupational Safety & Health Administration) - Aucun des ingrédients n'est répertorié.

Toxicité pour la reproduction/téragénicité/ embryotoxicité /mutagénicité : aucune connue.

SECTION 12: INFORMATION ECOLOGICAL
écotoxicologiques :

Secret de commerce	
EC50	>100 mg/ l (algues vertes)

Les autres informations:

Écotoxicité : le matériau est pratiquement non toxique pour les organismes aquatiques sur une base aiguë. Le rinçage de grandes quantités dans les égouts peut augmenter les valeurs de pH, ce qui peut nuire aux organismes aquatiques.

SECTION 13: CONSIDÉRATIONS D'ÉLIMINATION

Méthode d'élimination des déchets : L' élimination de tous les déchets doit être effectuée conformément aux règlements municipaux, provinciaux et fédéraux.

Emballages contaminés : Les contenants vides doivent être recyclés ou éliminés par une installation de gestion des déchets approuvée. L'eau est l'agent de nettoyage recommandé si nécessaire.

SECTION 14: INFORMATIONS DE TRANSPORT

DOT (États-Unis) : matériel non réglementé

Nom d'expédition DOT : Lectroetch Electrolyte LNC3 haute pureté (qualité nucléaire)

Classe de danger DOT : matériel non réglementé

Numéro UN DOT : matériel non réglementé

Groupe d'emballage DOT : matériel non réglementé

Quantité à déclarer DOT (lbs): Non disponible.

Remarque : aucune remarque supplémentaire.

Polluant marin : Non.

TMD (Canada) :

Nom d'expédition TMD : Lectroetch Electrolyte LNC3

Classe de danger : matériel non réglementé

Numéro UN : Matériel non réglementé

Groupe d'emballage : Matériel non réglementé

Remarque : aucune remarque supplémentaire

Polluant marin : Non.

SECTION 15: INFORMATION RÉGLEMENTAIRES

État de l'inventaire TSCA des États-Unis : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste d'inventaire de la Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA) ou sont exemptés.

État de l'inventaire canadien de la LIS : Tous les composants de ce produit figurent sur la liste intérieure des substances (LIS), la liste extérieure des substances (LES) ou sont exemptés.

Remarque : Non disponible.

Règles réglementaires américaines :

Proposition 65 de la Californie : Non répertorié.

MA Liste du droit de savoir : non répertorié.

Liste du droit de savoir du New Jersey : non répertorié.

Liste du droit de savoir de Pennsylvanie : non répertoriée.




Classe de danger SIMDUT :

Irritation cutanée – Catégorie 2 ; Irritation des yeux – Catégorie 2A

Pictogrammes de danger :



Description : Mélange des substances énumérées ci-dessous avec des additifs non dangereux

Composants dangereux :		
CAS : 77-92-9 RTEC : GE 7350000	 Acide citrique Irritant pour les yeux 2A, H319 ;	5 - 10%
	 Secret de commerce Solvant oxydant 2, H272 Irritant pour la peau2, H315  STOT SE 3, H335	15 – 35%
	Secret de commerce	2 à 12 %
CAS : 7732-18-5	Eau, distillée, conductivité ou de pureté similaire	70 -90%

Remarque : Tous les ingrédients sont répertoriés sur la Liste intérieure des substances (LIS) et sur la liste de la Loi sur le contrôle des substances toxiques (TSCA).

SECTION 16: LES AUTRES INFORMATIONS

Informations supplémentaires : Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés (RPC) du Canada et la FDS contient toutes les informations requises par le RPC.

-responsabilité : AVIS AU LECTEUR : Sterling Marking Products Inc. décline toute garantie expresse ou implicite de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier, en ce qui concerne le produit ou les informations fournies dans le présent document, et ne sera en aucun cas responsable des dommages indirects ou consécutifs.

Ne pas utiliser les informations sur les ingrédients et/ou les pourcentages d'ingrédients dans cette fiche de données de sécurité comme spécification de produit. Pour plus d'informations sur les spécifications du produit, reportez-vous à une fiche technique du produit et/ou à un certificat d'analyse. Ceux-ci peuvent être obtenus auprès de votre bureau de vente Sterling Marking Products Inc. local.

Toutes les informations apparaissant ici sont basées sur des données obtenues auprès du fabricant et/ou de sources techniques reconnues. Bien que les informations soient considérées comme correctes, Sterling Marking Products Inc. ne fait aucune déclaration quant à leur exactitude ou leur suffisance. Les conditions d'utilisation échappent au contrôle de Sterling Marking Products et, par conséquent, les utilisateurs sont responsables de vérifier ces données dans leurs propres conditions d'utilisation afin de déterminer si le produit convient à leurs besoins particuliers et ils assument tous les risques liés à leur utilisation, manipulation et élimination du produit. produit, ou de la publication ou de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Ces informations concernent uniquement le produit désigné ici et ne concernent pas son utilisation en combinaison avec tout autre matériau ou dans tout autre processus.

Fin de FDS.